

Théodore Tronchin (1709-1781) et son ami Louis de Jaucourt (1704-1779) *

*Théodore Tronchin (1709-1781) and his friend
Louis de Jaucourt (1704-1779) **

par Teunis Willem VAN HEININGEN **

Introduction biographique

Le 24 juin 1709, Théodore Tronchin naquit à Genève, où ses ancêtres, d'origine arlésienne et huguenote, avaient trouvé refuge, après leur fuite à l'époque de la Saint-Barthélemy. Jean-Robert Tronchin (1670-1761), père de Théodore, était l'un des banquiers les plus riches de Genève. Théodore fit ses études de philosophie et de médecine à Cambridge, à Londres et à Leyde. Il se fit une grande renommée comme inoculateur de la haute société. Cette réputation dépassa amplement ses mérites dans les autres domaines de la médecine pratique (1).



*Théodore Tronchin (1709-1781)
(© Wellcome Library/Images/London, UK)
[Cette gravure n'est plus soumise aux droits d'auteur.]*

Théodore Tronchin et Louis de Jaucourt, des amis pour la vie

Louis de Jaucourt (1704-1779) naquit à Paris, où son père pouvait se maintenir, quoiqu'il adhérât à la religion protestante. À l'âge de huit ans, il fut envoyé à Genève, afin d'y commencer sa formation scolaire dans un cercle protestant. En 1719, lors de sa première inscription à la faculté de théologie, il prit le nom de Neufville. Il y était l'un des condisciples de François Tronchin, arrière-neveu de Théodore (2). C'est ainsi qu'il fit la connaissance de ce dernier.

* Séance d'avril 2016.

** Diepenbrocklaan 11, 7582 CX, Pays-Bas. heinluit@hetnet.nl

L'envoi des amis en Angleterre

En 1725, après que le père eut fait faillite à cause de la banqueroute du Système Law en France, Théodore fut envoyé en Angleterre et Louis l'accompagna. Jean-Robert Tronchin confia son fils aux soins d'un parent éloigné. À Cambridge, les amis se consacrèrent à l'étude des humanités. Puis, ils développèrent une préférence pour les études médicales. Ils se rendirent à Londres, afin d'y suivre le cours d'anatomie donné par le docteur Richard Mead (3). Le 13 septembre 1728, ayant pris connaissance des écrits de Boerhaave, ils s'inscrivirent à la faculté de médecine de Leyde. Théodore et Louis étudièrent avec beaucoup de zèle et de succès. Le 21 août 1730, Louis fut reçu docteur en médecine. Le lendemain, Théodore passa son doctorat (4).

Tronchin et De Neufville s'établissent à Amsterdam

Le 26 août 1730, les amis s'établirent à Amsterdam. Puis, ils y furent inscrits en qualité de bourgeois. Le 31 octobre, la municipalité admit Théodore à la pratique médicale. En ce temps-là, Amsterdam fut ravagé par une épidémie de colique très meurtrière. Ce fut Boerhaave qui conseilla à Tronchin de prendre cette décision. À plusieurs reprises, il s'avéra exister un lien d'amitié entre maître et élève, auquel, de la part de Théodore, s'ajouta la vénération (5). Ce fut Boerhaave aussi qui, en 1730, présenta Théodore Tronchin à Frederik Ruysch, professeur d'anatomie à Amsterdam.

Le retour de Louis de Jaucourt à Paris

En 1736, Jaucourt retourna à Paris. Il devint un philosophe de renom, appartenant au cercle de Voltaire. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, il revendiqua environ 18.000 articles, sur la médecine et les sciences naturelles. Il contribua aussi à la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*. Il publia sur Leibniz, ainsi qu'une description de la collection d'objets d'histoire naturelle d'Albertus Seba (6). Dans une contribution de 1766 à l'*Encyclopédie*, intitulée "Esclavage", il plaida en faveur de son abolition (7). En 1756, il fut élu membre de la Société royale de Londres. De plus, il était membre des académies de Berlin, Stockholm et Bordeaux (8).

Tronchin en médecin à Amsterdam

Probablement, le manque d'expérience, le fait qu'il était étranger et peut-être aussi des connaissances défectueuses, rendirent la vie de médecin à Amsterdam difficile pour lui. Il souffrit aussi du manque de succès et de l'hostilité souvent ouverte de ses collègues. Un jour, Gérard van Swieten, ami de Tronchin, lui confia : "Boerhaave vous estime plus que vous le croyez de votre modestie !" (9). Cette révélation explique bien les incertitudes par lesquelles le jeune Tronchin était tracassé. Le 22 avril 1738, Boerhaave proposa aux curateurs de l'université de Leyde de répartir son professorat entre ses collègues ou de nommer Tronchin sur son poste. Boerhaave n'osa pas mentionner le nom de Van Swieten, son disciple le meilleur, parce celui-ci adhérait à la religion catholique (10). Boerhaave mourut le 23 septembre 1738.

Tronchin inspecteur du Collège médical de la ville d'Amsterdam

L'assidu Tronchin brûlait de faire carrière. En 1740, il épousa Hélène de Witt, fille d'un résident de premier rang de la ville d'Amsterdam. Petit à petit, Tronchin réussit. En 1741, il fut nommé l'un des inspecteurs du Collège médical. Malheureusement, il n'hésita pas à commenter les faux pas de ses collègues, qui, à son avis, poursuivaient trop leur bénéfice personnel. En plus, il s'empêtra dans une lutte livrée entre le Collège médical et la guilde des chirurgiens (11).

Tronchin et l'inoculation de la petite vérole

Très probablement à Londres déjà, Tronchin prit connaissance, par Richard Mead, de la pratique de l'inoculation. Aux Pays-Bas, comme ailleurs sur le continent, on se méfia de cette nouveauté, quoique la variole fit fréquemment de nombreuses victimes (12). Tronchin - en président du Collège médical d'Amsterdam - se sentit obligé de faire, en novembre 1748, un exemple par l'inoculation de Jean-Robert, son fils aîné, après que François, son fils cadet, eut frôlé la mort. Quoiqu'il craignît le résultat incertain de cette opération, qui fut la toute première inoculation faite aux Pays-Bas, il fut curieux de savoir l'issue de cette nouvelle thérapeutique (13). Heureusement, elle se passa bien et Tronchin la répéta sur neuf autres sujets.

L'été suivant, il passa quelque temps à Genève, où il inocula Jean-Louis Calandrini (1703-1758), son cousin, et plusieurs autres personnes. À cette occasion, il fit valoir la nécessité de l'inoculation auprès de la municipalité et des autorités ecclésiastiques. Cette année-là, Butini et Guyot, médecins genevois, suivirent l'exemple de Tronchin (14). Le gouvernement y consentit et l'inoculation fut lancée en grand en Suisse et cette année-là fut aussi adoptée en Italie, au Danemark et en Suède (15).

En 1752, une épidémie de petite vérole se déclara à La Haye. Immédiatement, Tronchin recommença les inoculations, auxquelles Charles Chais, d'origine genevoise et pasteur de l'Église wallonne locale, prêta son appui. Dans son livre, il défendit l'inoculation en disant qu'elle était un instrument protecteur de la santé agréable à Dieu et que, par conséquent, l'opération ne blessait ni la conscience ni la religion. Ce plaidoyer fut publié simultanément en français et en hollandais. De plus en plus de familles nobles se laissèrent convaincre de l'effet salutaire de l'inoculation (16).

Le conflit entre les chirurgiens et les médecins d'Amsterdam

En tant qu'inspecteur du Collège médical, Tronchin tenta de persuader ses collègues d'interdire aux chirurgiens et aux obstétriciens municipaux d'exécuter des opérations obstétricales, sauf à ceux qui étaient déjà expérimentés dans l'application du levier de Rhoonhuysen. De plus, il proposa à la municipalité de ne concéder une telle licence aux chirurgiens qu'après réussite à l'examen proposé par le Collège. Début 1745, un décret fut pris conformément à cette proposition, lequel provoqua une grave dispute entre les chirurgiens et les médecins, et fut suivi, trois ans après, par sa rétraction : donc Tronchin subit un échec. En 1753, un nouveau conflit s'annonça, quand une femme juive mourut pendant l'accouchement, après qu'un chirurgien eut arraché la tête enclavée de son enfant qui n'était pas encore né. Tronchin accusa deux chirurgiens d'avoir commis une faute grave. Puis, le président de la guilde publia une brochure dans laquelle il fulmina contre le Collège médical en général et contre le docteur Tronchin en particulier. Tronchin se plaignit en vain auprès de la municipalité. Il subit de nouveau un échec et le Collège médical lui retira sa confiance. Cet enchaînement d'événements fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. La décision déjà prise par Tronchin de quitter Amsterdam se précisa, quoiqu'entre-temps il eût fait une grande fortune.

La fuite à Genève (1754)

En septembre 1754, en pleine nuit, Théodore Tronchin quitta précipitamment la ville d'Amsterdam et se rendit à Genève, en compagnie de sa femme et de sa fille, n'emportant que l'indispensable. L'année précédente déjà, il avait envoyé ses deux fils à Genève (17), et il précisa : "Trois raisons m'ont engagé à les faire partir. La première est la peur que j'ai de certains principes de religion, qu'on inspire aux enfants de leur âge. La

deuxième est le dépérissement des mœurs. La troisième c'est que, pour comble de malheur, tout manque ici, mœurs et manières !". De plus, ses confrères furent très jaloux de sa réussite. L'impulsion de partir fut très ardente, vu qu'il rejeta l'offre qui lui fut faite par Anne d'Hanovre, princesse régente de Hollande, de devenir médecin ordinaire du jeune prince Guillaume V, pour un salaire annuel de 15,000 florins. Il le refusa, comme il rejeta l'offre très favorable qui lui fut faite par Élisabeth Tère (1709-1761), impératrice de Russie, de venir à Saint-Pétersbourg.

Séjour à Genève (1754-1766)

À Genève, Théodore Tronchin fut reçu à bras ouverts. Il s'y installa chez ses parents, dans le Château d'Étoy, à Morges (Vaud). Peu de temps après, le sénat de l'université de Genève pria le gouvernement de faire revivre l'ancienne faculté de médecine. Le gouvernement y consentit et l'université offrit à Tronchin un professorat honoraire de médecine. Le 26 septembre 1756, il prononça son discours inaugural. Parmi les auditeurs on comptait Voltaire, avocat de l'inoculation depuis les années 1720. À l'époque, Voltaire résidait au château des Délices, à Ferney, près de Genève, dont François Tronchin, son ami, était propriétaire. En 1760, Voltaire s'y installa définitivement. La clientèle de Tronchin augmenta rapidement, surtout parmi les représentants du beau monde, grâce aux inoculations déjà réussies (18). Somme toute, il ne resta à Tronchin que peu de temps pour faire de l'enseignement. De toutes ces années, on ne connaît qu'une seule publication, intitulée *De colica pictorum* (19).

La Faculté de médecine de Paris : avis sur l'inoculation de la petite vérole

En 1755, la Faculté de médecine de Paris s'occupa intensément de la question de l'inoculation de la petite vérole. Elle invita tous ses membres à étudier les arguments pour et contre cette thérapeutique. Elle souligna qu'un médecin sage et rempli de ses principes ne doit jamais traiter comme malade un homme en santé, ou donner un médicament sans nécessité. À son avis, il n'est pas permis de proposer l'inoculation de la petite vérole (20).

Avis sur l'inoculation donné par Jean Astruc (1756)

Selon Jean Astruc (1684-1766), la petite vérole est un si terrible fléau qu'on doit être très reconnaissant aux inoculateurs des tentatives qu'ils font pour en délivrer la population. À les en croire, il ne faut pour cela que procurer une petite vérole artificielle, ce que l'on peut faire, selon eux, par une opération facile, sans douleur et dont les suites sont exemptes de tout danger. Astruc, qui souligne qu'il n'a pas assez de compétence pour oser décider sur cette question, se contente d'exprimer ses doutes et de proposer à la Faculté d'en décider. À son avis, l'inoculation de la petite vérole est inutile, non seulement parce qu'on peut attraper cette maladie une seconde fois, mais aussi parce que l'on pourrait transférer d'autres maladies. En un mot, si les inoculateurs ont raison, il faut suivre leurs conseils. S'ils ont tort, il faut les traiter de semeurs de peste. Donc, c'est à la Faculté de décider définitivement de ce sujet (21).

Tronchin consulté de l'étranger : interlude à Paris (1756)

Le 12 février 1756, Tronchin partit pour une destination inconnue. Il était invité par Louis-Philippe (1725-1785), duc d'Orléans. Paris fut mis en émoi, quand on eut appris que l'expert de l'inoculation y était arrivé. À l'époque, l'inoculation de la petite vérole n'était pas encore pratiquée en France, quoique, à plusieurs reprises, ce pays eût connu de vastes épidémies de cette maladie. En ce temps-là, Charles-Marie de la Condamine

(1701-1774) avait déjà embrassé la cause des inoculations, entre autres parce que, dans son enfance, il avait souffert de la petite vérole. Le mercredi 24 avril 1754, il lut à l'Académie royale des sciences un premier mémoire sur l'inoculation de la petite vérole suivi, en 1758, par un second et, en 1765, par un troisième. La Condamine eut un succès fou. Ces événements provoquèrent un flot d'écrits pour et contre l'inoculation (22). Le 14 mai 1755, à l'âge de 20 ans et emballé par le plaidoyer passionné fait par La Condamine, le chevalier de Chastellux se fit inoculer, probablement la première inoculation de la petite vérole faite en France. Par ailleurs, la tradition dit que, en 1719, un médecin grec, nommé Karazo, y exécuta la première inoculation en présence du docteur Johann Théodor Eller, ancien élève de Boerhaave (23), tandis que Thomas Schwencke (1694-1767), autre ancien élève de Boerhaave, affirmait que, dès 1712, il avait assisté à une inoculation en Westphalie (24).

La raison de l'invitation faite à Tronchin était que le duc d'Orléans avait soumis au roi Louis XV sa décision de faire inoculer le duc de Chartres, son fils aîné. Sa Majesté refusa son consentement, quoique le roi, lui-même, eût souffert de la petite vérole (25). Selon la tradition ce fut Sénac, premier médecin du roi et ancien élève de Boerhaave, qui conseilla au Duc d'inviter le docteur Tronchin à venir à Paris. Dans ce temps-là, Sénac se trouvait sur le pied de guerre avec la Faculté de Médecine, bastion des adversaires de l'inoculation. C'était la raison principale pour laquelle Sénac compta encore parmi les partisans de cette opération (26).

Dès le moment où La Condamine eut pris Tronchin en amitié, ce dernier fut le sujet de conversation de tout le monde. Quoique les adversaires fissent pression sur le duc d'Orléans de ne pas le faire, il chargea Tronchin d'inoculer ses fils. Ainsi fut fait, le 25 mars 1756. Le 10 avril, la *Gazette de France* informa ses lecteurs que l'inoculation des jeunes princes avait réussi. Tout le monde admira le courage du Duc et beaucoup de personnes suivirent son exemple. De ce fait, Tronchin établit sa renommée. Néanmoins, à l'avis de De Chastellux, convaincu des bénéfices de l'inoculation, il a fallu bien du temps en France avant qu'un très petit nombre de personnes fût persuadé qu'ils feraient bien de se faire inoculer ou de faire inoculer leurs enfants (27). Tous ceux qui voulaient devenir inoculateurs expérimentés s'adressèrent à Tronchin. Toute l'Europe le consulta. Sa réussite éclatante piqua la jalousie de Sénac qui, en 1763, passa à l'ennemi. Le 9 juin 1756, Tronchin retourna à Genève.

En 1762, la Sorbonne et la Faculté de médecine de Paris s'unirent dans leur avis au Parlement français de lancer l'anathème sur l'inoculation. Puis, le Parlement français interdit cette opération (28). C'était tout autre chose à Genève, où les malades accoururent. Le 8 juin 1763, peu de temps après l'épidémie de l'hiver 1762-1763, le Parlement ordonna aux Facultés de théologie et de médecine de Paris de donner leurs avis sur la pratique de l'inoculation de la petite vérole. Puis, la Faculté de médecine nomma une commission de douze de ses docteurs afin de donner leur avis étayé pour ou contre cette pratique. Parmi ses membres on compta Guillaume-Joseph de l'Épine et Michel-Philippe Bouvart (29). Ayant reçu leurs rapports, le Parlement de Paris interdit sur son territoire les inoculations hors des établissements spécialement dédiés à cette opération (30). Il faut observer ici que, dès 1746, fut fondé le London Smallpox Hospital (31). Le 5 septembre 1764, dans une assemblée de quatre-vingt docteurs, Antoine Petit (1722-1794), docteur régent de la Faculté de médecine, lut un premier rapport en faveur de l'inoculation de la petite vérole, dans lequel, après avoir réfuté d'une manière victorieuse les objections exprimées par les adversaires, il conclut à ce que cette pratique fût au moins tolérée (32).

Néanmoins, les préjugés et l'opposition persistèrent. Parmi les adversaires on compta toujours De Haen et de l'Épine (33). Dans son *Wederlegging* (1760), De Haen accusa les partisans de l'inoculation d'avoir largement manipulé les taux de mort. À son avis beaucoup plus de personnes succombèrent aux conséquences de l'inoculation que si l'on avait laissé la nature suivre son cours. Il s'avère que l'Épine se laissa convaincre définitivement par les mémoires publiés par De Haen qui, à son avis, furent d'une excellente qualité. Le *Supplément au Rapport sur l'inoculation de la petite vérole*, lu par De l'Épine (Paris, 1767) révèle que parmi les signataires se trouvait Bouvart, critique fervent de Tronchin. Parmi les adhérents, Gaubius, Heister, Haller, La Condamine, Tissot, Voltaire, de Jaucourt, Antoine Petit, Tenon, Mead, Pringle, Ingenhousz, Van Swieten et Le Cat (34). Malheureusement, en France, l'inoculation ne passa jamais dans l'usage, quoique les inoculations, faites en 1756 par Tronchin, fussent toujours couronnées de succès.

En 1768, sur la proposition faite par la Faculté de médecine de Paris, le parlement s'exprima en faveur d'une permission provisoire de l'inoculation, après que La Condamine eut lu son troisième mémoire sur ce sujet (35). Après qu'en Hollande quelques inoculations eurent abouti au décès, cette opération y fut interdite provisoirement, quoique plusieurs médecins éminents, tels que Gaubius, Van Doeveren, Camper et Van Geuns dénonçassent cet interdit. Dans sa contribution à l'*Encyclopédie*, faite en 1766, Tronchin souligna que la petite vérole artificielle, tout comme la petite vérole naturelle, préserve de la contagion, quoiqu'il y aît quelques exceptions à cette règle générale. À son avis, l'inoculation ne communique aucune autre maladie (36).

Somme toute Boerhaave eut, par ses élèves, une nette influence sur l'évolution du concept de la transmission de la variole. C'était lui qui propagea l'idée qu'elle était transmise par voie de corpuscles pathogènes. L'un de ses élèves fut Antoine Le Duc, un Grec né à Constantinople qui, le 29 juillet 1722, soutint sa thèse de doctorat, intitulée *De Byzantina variolarum insitione*. Finalement, selon Hopkins (2002, 50) l'opposition vigoureuse en France contre l'inoculation était dûe à trois facteurs : la nature assez conservatrice de la pratique médicale, les connaissances souvent défectueuses des premiers avocats de l'inoculation et leur engagement inégal dans la lutte pour la suprématie qui se déroula entre les médecins du roi et la Faculté de médecine de Paris, au fait aussi qu'il était question d'une répugnance innée pour des nouvelles idées intellectuelles provenant de l'Angleterre (37).

Critique acérée

En 1757, les amis de Tronchin, et surtout Jaucourt, l'encouragèrent à publier un ouvrage scientifique. C'est pourquoi il publia, cette année-là, son *De colica pictonum*. Tronchin le dédia au duc d'Orléans, son protecteur puissant (38). Dans ce livre, il décrit cette affection comme une maladie professionnelle. Contrairement à ce que ses critiques voulurent faire accroire, Tronchin décrivit aussi les causes de cette maladie. Le fait qu'il copia d'autres auteurs sans références n'est qu'en partie vrai, parce qu'il mentionna plusieurs d'entre eux, quoiqu'il ne fit pas mention du livre écrit par Bouvart. Ce dernier fulmina contre Tronchin, surtout parce que, d'après lui, tout ce qui concernait la colique de Poitou entraînait dans ses compétences (39). En plus, il ne put supporter Tronchin, l'inoculateur qui dédaigna les médecins français. Par ailleurs, beaucoup de ses confrères félicitèrent Tronchin de ce beau livre, entre autres Van Swieten (Vienne) et Quesnay (Paris). "Jamais, lui écrivit Quesnay, aucun ouvrage de mon métier ne m'a fait autant de plaisir par la marche méthodique, par la précision, par l'érudition épuisée sur le sujet, par la solidité de la doctrine et la sûreté de la pratique". D'autre part, Haller et

Bonnet, ses compatriotes, s'étonnèrent que Tronchin eût la hardiesse de publier, à l'apogée de sa gloire, un livre si médiocre. Toutefois, des traductions parurent, ainsi qu'une réédition. Il faut noter que, entre 1730 et 1770, furent publiés beaucoup d'écrits sur ce sujet, qui occupait le monde scientifique (40).

En 1745, Anton De Haen, élève de Boerhaave, publia son *De colica pictonum*. Il était d'avis que cette maladie était due à l'intoxication saturnine, une maladie qui se présentait souvent à La Haye, où il exerça en tant que médecin (41). En 1752, Johannes Grashuis (1699-1772), ancien élève de Boerhaave, médecin exerçant à Amsterdam et premier toxicologue des Pays-Bas, publia son mémoire *De Colica Pictonum Tentamen* suivi, en 1757, par un nouveau mémoire sur le même sujet qui, en 1758, fut couronné d'une médaille d'or par la Société hollandaise des sciences (42). Dans cette dissertation, Grashuis attribua cette maladie endémique à la consommation d'aliments et de boissons empoisonnés par le plomb. À l'époque, l'eau potable était l'eau de pluie recueillie de gouttières en plomb. Grashuis, associé étranger de l'Académie royale de chirurgie (Paris), non seulement se fonda sur ses propres expériences en tant que médecin, mais plagia largement le mémoire publié, en 1754, par Gaubius, autre ancien élève de Boerhaave, et professeur de médecine et de chimie à l'université de Leyde, également membre de l'Académie royale de chirurgie (Paris) (43). Gaubius expliqua que tous les aliments et toutes les boissons sont soumis à une transformation chimique du moment où ils entrent en contact avec des récipients fabriqués au moyen du glaci plombifère. Il signala aussi que le saturnisme se présentait dans la préparation et la conservation du vin. Il avait appris que cette maladie arriva aussi chez les moines d'un monastère près de la ville de Trèves, qui conservaient le beurre dans des beurrières en plomb. Il prouva expérimentalement ce fait (44). Finalement, en 1788, Van der Kreek, toxicologue et pharmacologiste de renom, expliqua que l'on pouvait répartir le saturnisme en *Colica Pictonum*, en *Colica Pictorum* et en *Colica Pharmacorum* (45).

Reconnaissance internationale croissante: second séjour à Paris (1766-1781)

En janvier 1766, Tronchin accepta l'invitation réitérée à venir à Paris, afin de devenir médecin ordinaire du duc d'Orléans. De nouveau, il s'installa au Palais royal. Malheureusement, il n'y reçut que de l'hostilité, quoiqu'Antoine Louis se prît d'amitié pour lui. De préférence, il prescrivit aux clients appartenant à la haute société une manière de vie saine. En plus, il conseilla aux mères de donner elles-mêmes le sein à leurs enfants. Toujours, il plaçait les malades dans les meilleures conditions possibles, plutôt que de traiter les maladies elles-mêmes. Donc il pratiquait une médecine préventive ! À maintes reprises, Tronchin jugea sévèrement ses confrères, dont il affirma sans détours l'incapacité. Il déplora leur indignité et condamna leur âpreté au gain. Il rejeta les purgatifs violents, les saignées, l'application des cantharides, les cautérisations et l'administration des émétiques. Tronchin expliqua : "Tandis qu'un charlatan promet tout, un vrai médecin ne promet rien" (46). Tronchin se montra tourné vers les pauvres, auxquels il administrait des médicaments gratuits et auxquels il donnait des consultations gratuites (47). Selon Lindeboom (1956), ce succès écrasant piqua la jalousie de ses collègues français, comme il lui était arrivé à Amsterdam et à Genève. Tronchin s'exprima de la façon suivante : "La jalousie de mes confrères est une hydre à cent têtes, bien moins domptable que celle d'Hercule, si on ne peut lui opposer le sang-froid et la sérénité qui donne le contentement de soi-même" (48).

Éloges de Tronchin, lus par ses amis

Tronchin fut tenu en grande estime par ses amis. En 1751, il fut élu associé de l'Académie royale des sciences de Berlin. En 1762, il fut élu membre de la Société royale de Londres. En 1766, l'Académie royale de chirurgie l'élut associé étranger. En 1778, on le nomma associé étranger de l'Académie royale des sciences (Paris). En 1779, on l'élut associé étranger des académies royales d'Edimbourg, d'Uppsala et de Stockholm et membre d'honneur de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Le 11 avril 1782, lors de la séance de l'Académie royale de chirurgie, Antoine Louis prononça l'éloge de Tronchin, dans lequel il le compara à Asclépiade, qui eut la plus grande réputation et, en même temps, aussi des ennemis (49). Le 12 novembre de cette année-là, Condorcet en fit autant dans une séance de l'Académie royale des Sciences. La place d'associé étranger fut occupée par William Hunter, anatomiste écossais (50).

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à M. Bas H.L. Kienhuis (Denekamp, Pays-Bas) pour sa correction du texte, ainsi qu'aux conservateurs des bibliothèques universitaires d'Utrecht et d'Amsterdam et de la Biusanté (Paris).

NOTES

- (1) BAYLE et THILLAYE - *Biographie médicale par ordre chronologique*. Paris, Delahaye, 1855, II, 369 ; *Annales, économies, sociétés, civilisations*, 32 (5) (1977), 851-857.
- (2) François Tronchin (1704-1798), avocat, banquier, homme politique, auteur, ami de Voltaire et collectionneur d'objets d'art.
- (3) Richard Mead (1673-1754) fit ses études à Utrecht et à Leyde. En 1695, il fut promu docteur à Padoue. En 1696, il retourna à Londres, où il établit un cabinet florissant. En 1703, il fut élu membre de la Société royale de Londres, et, en 1727, nommé médecin du roi George II d'Angleterre.
- (4) *Album promotorium de l'Université de Leyde* : "1730, 21 Augustus, Ludovicus de Neufville : *Dissertatio medica inauguralis de allantoïde versatur* ; 1730, 22 Augustus, Theodorus Tronchin Genevensis, *Dissertatio medica inauguralis, De Nympha... sive de clitoride dissertit*".
- (5) LINDEBOOM G.A. - "Tronchin und Boerhaave", *Gesnerus*, 15, 1958, 141-150.
- (6) Albertus Seba (1665-1736), pharmacien établi à Amsterdam, roula sur l'or après avoir vendu son immense collection d'objets d'histoire naturelle au tsar Pierre Ier de Russie.
- (7) *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. 5 (1755), 934-939.
- (8) *Encyclopédie l'Agora, encyclopédie québécoise* : Articles sur Louis, Chevalier de Jaucourt.
- (9) LINDEBOOM G.A. - "Théodore Tronchin (1709-1781)". *Ned. T.v.G.* 100 (1956), 2001 ; TRONCHIN H. - *Un médecin du XVIIIème siècle. Théodore Tronchin (1709-1781)*, Paris et Genève, 1906, 14-16.
- (10) Gerard van Swieten (1700-1772), né à Leyde, promu docteur en 1725, célèbre médecin et scientifique hollandais, devint en 1747 premier médecin de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche.
- (11) GEYL A. - *De Geschiedenis van het Roonhuysiaansch geheim*. Rotterdam, Bogaerdt, 1905 ; LINDEBOOM (1956), 2003-2004.
- (12) TRONCHIN (1906), 101-103, 110 ; KERNBAUM S. - *Alastrim : L'homme et la variole*. Paris, L'Harmattan, 2014, 8, 65.
- (13) *De inenting der kinderpokjes in hare groote voordeelen aangewezen, ...etc...* Rotterdam. 1757, 76-84 ; LINDEBOOM G.A., in LIEBURG M.J. VAN - *Inleiding tot de geschiedenis der geneeskunde*. Rotterdam, Erasmus Publishing, 1993, 183 ; TRONCHIN (1906), 104-105 ; ERNTZ L.J. et WOLFF J.P.D. - "Over het moeizame begin van de pokkenpreventie", *Ned. T.v.G.*, 1986, 130, 929-930.

- (14) BUTINI J.-A. - *Traité de la petite vérole, communiquée par l'inoculation*. Paris, Hérissant, 1752, 61-76.
- (15) HOPKINS D.R. - *The greatest killer : smallpox in history*, Chicago, University of Chicago Press, 2002, 50-51.
- (16) *Verhandelingen Hollandsche Maatschappij der Wetenschappen*, I (1754), 585-740 ; CHAIS Ch. - *Essai apologétique sur la méthode de communiquer la petite vérole par inoculation, etc.*, La Haye, Pieter de Hondt, 1754, 2-15, 23, 44-46, 123 ; GAUBIUS H.D.- “De inenting der kinderpokjes gedaan en ter voller herstellinge toe behandeld”. *Verhandelingen H.M.W.*, II (1755), 319-371.
- (17) LINDEBOOM (1956), 2003 ; EEGHEN I.H. VAN - “De papieren uit de zolderbalken”. *Jaarboek Genootschap Amstelodamum*. 49 (1957), 96-109.
- (18) LINDEBOOM (1956), 2004.
- (19) En 1764, ce livre parut à Londres sous le titre : *A treatise on the colica pictonum : or the dry belly-ache*. En 1745, Antonius de Haen, étudiant de Boerhaave et, dès 1754, professeur à l'université de Vienne (Autriche), publia son *De colica Pictonum dissertatio*. La Haye.
- (20) DUVRAC N. - *Est-il permis de proposer l'inoculation de la petite vérole ?* Paris, 1755, VII, VIII, 2-5, 40.
- (21) ASTRUC J. - *Doutes sur l'inoculation de la petite vérole, proposés à la Faculté de médecine de Paris*. 1756, 3-15.
- (22) *Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole, lu à l'assemblée publique de l'Académie royale des sciences*. La Haye, 1754, 24, 67-69 ; *Second mémoire sur l'inoculation de la petite vérole, contenant son histoire depuis 1754, lu à l'assemblée publique de l'Académie royale des sciences de Paris*. Genève, 1759 ; FRESSOZ J.-B. - *L'apocalypse joyeuse : une histoire du risque technologique*. Paris, Éd. du Seuil, 2012, 38-39.
- (23) ELLER J. T. - *Dissertatio inauguralis medica de liene*. Lugd.-Bat., 1716.
- (24) SCHWEBECKE Th. - *Dissertatio inauguralis medica de saliva*, Lugduni Batavorum, 1715.
- (25) SETH C. - *Les rois aussi en mouraient : Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Paris, Desjonquières, 2008, 425-427.
- (26) Jean-Baptiste de Sénac (1693-1770) étudia la médecine à Leyde et à Londres. Dès 1723, il pratiqua la médecine à Paris. En 1752, il fut nommé médecin ordinaire de Louis XV.
- (27) TRONCHIN (1906), 116-119 ; CHASTELLUX F.-J. DE - *Réponse à une des principales objections qu'on oppose maintenant aux Partisans de l'Inoculation de la petite Vérole*, s.l.n.d., 1-24 ; CHASTELLUX F.-J. DE - *Nouveaux éclaircissements sur l'inoculation de la petite vérole pour servir de réponse à un écrit de M. Rast, médecin de Lyon*, s.l.n.d., 1-36.
- (28) SETH (2008), 428.
- (29) *Journal des Scavans*, Aoust 1763, 574.
- (30) *Le Généraliste.fr (Le Quotidien Santé)* : “Petite histoire des grandes maladies (3) : La variole : de l'inoculation à l'éradication”, 19-07-2014.
- (31) HOPKINS (2002), 51 ; *Recueil de Pièces concernant l'inoculation de la petite vérole, & propres à en prouver la sécurité ... etc.* . Paris, 1756, 203-206.
- (32) PETIT A. - *Premier Rapport en faveur de l'inoculation, lû dans l'assemblée de la Faculté de Médecine*. Paris, Dessain jr., 1766 ; *Extrait des Régistres de l'École de médecine de Paris, Séance du 19 Floréal an 7 – par F. Dezoteux et L. Valentin* : “Traité historique et pratique de l'inoculation”, A Paris, Agasse, An 8 de la République.
- (33) En 1754, De Haen fut chargé de la gestion d'un *nosocomium academicum*, établi à Vienne ; TRONCHIN (1906), 108-116 ; L'ÉPINE G.-J. DE - *Rapport sur le fait de l'inoculation de la petite vérole, lu en présence de la Faculté de Paris, juin 1763*. Paris, Quillau, 1765, Postscriptum, 123 ; L'ÉPINE G.-J. DE - *Supplément au Rapport ... etc.* Paris, Quillau, 1767.
- (34) DAVID J.P. - *Observations sur la nature des causes et les effets des épidémies varioliques et réfutation de quelques écrits contre l'inoculation de la petite vérole*. Genève, 1764, Ch. IV, § XXXIII, 136.
- (35) SETH (2008), 429.

- (36) ERIKSEN A. - "Cure or Protection ? The meaning of smallpox inoculation, ca. 1750-1776", *Medical History*, 57 (4), 519-520 ; *Encyclopédie raisonné des sciences, des arts et des métiers*. 1re édition, 8, 1766, 751-775 ; ASTRUC P. - "Les sciences médicales et leurs représentants dans l'Encyclopédie", *Revue d'histoire des sciences*, 1951, 4 (3), 359-368.
- (37) MOLHUYSEN P. C. - *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche universiteit, 1574-1811*. 's Gravenhage. Nijhoff, 1913-1924, 4, 283.
- (38) BAYLE et THILLAYE (1855), Tome II, 369-370 ; TRONCHIN (1906), 111-114 ; *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc.* (1758) ; DUMESNIL R. - *Les médecins célèbres*. Paris, Mazenod, 1957, 116 ; LINDEBOOM (1956), 2004.
- (39) BOUVART M.-P. - *Examen d'un livre qui a pour titre T. Tronchin in academia Genevensi professor, ...etc...* Genève, 1758 ; *Encyclopédie des sciences médicales*, Paris, Bureau de l'Encyclopédie, 1841, 6 (2), 383-384.
- (40) Entre autres par Bull (1734), la Mettrie (1740), Skack (1741), De Haen (1745), Astruc (1751), Grashuis (1752 et 1755), D'Evereux (1756), Bouvart (1758 et 1767), Richard et Horthemels (1765) et Lashley (1766).
- (41) En 1754, par l'entremise du Baron Van Swieten, l'impératrice d'Autriche nomma De Haen professeur de médecine clinique à l'université de Vienne.
- (42) Le 25 juin 1722, Johannes Grashuis (1699-1772) fut promu docteur (thèse *De phlebotome*).
- (43) GAUBIUS H.-D. - "Aanwijzing van een Middel waardoor men het schadelijk mengsel van loodstoffen in de wijnen met genoegzaame zekerheid kan ontdekken", *Verhandelingen H.M.W.*, I (1754), 112-127.
- (44) ELAUT L. - "Het aandeel van de Nederlanders in de opheldering van de etiologie der loodvergiftiging", *Scientiarum Historia*, 4 (1), 1962, 183-191.
- (45) KREEK F.W. Van Der - "De Colica Plumborum – De loodintoxicatie in Nederland in de 18e en 19e eeuw", *Pharmaceutisch Weekblad*, 1988, 1065-1071.
- (46) TRONCHIN (1906), 37-43, 48-65.
- (47) LINDEBOOM (1956), 2006.
- (48) TRONCHIN (1906), 76-77.
- (49) *Éloges, lus dans les séances publiques de l'Académie royale de chirurgie, de 1750 à 1792, par A. Louis, ... etc*, Paris, Baillière, 1859; Tronchin (1906), 94-95 ; Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam : UVA : UB : HSS-mag. : x 86 r : Antoine Louis (Paris) à Pierre Camper (Klein Lankum) : le 7 septembre 1783.
- (50) *Histoire de l'Académie des Sciences, Année 1781 - Avec les Mémoires de Mathématiques et de Physique pour la même Année... etc*. Paris, De l'Imprimerie royale, 1784. 103-114.

RÉSUMÉ

Théodore Tronchin (1709-1781) fut le champion de l'inoculation de la petite vérole. En tant que médecin de la haute société, il remporta des succès éclatants, tant en Suisse qu'ailleurs. Toujours il souffrit de la jalousie de ses collègues, surtout en tant qu'inspecteur du Collège médical de la ville d'Amsterdam et d'inoculateur et de médecin du grand monde. Jamais, il ne mâchait ses mots. De ce fait, il entraînait, à maintes reprises, en conflit avec ses collègues.

SUMMARY

Tronchin's main importance lies in his contribution to personal hygiene, more than to pioneering research. He was an industrious promotor of the inoculations of smallpox against all opposition offered by conservative physicians, politicians and theologians. As an inoculator he was most successful in France, the Netherlands and Switzerland. He always tried to suppress malpractice committed by his colleagues and never ran away from conflicts.